



Dynamic Currency Conversion (DCC) – Branch

Confirmation pour Visa Europe et Mastercard International

POINT
D'ACCEPTATION DCC

Société _____ No. d'affiliation _____

CP/Lieu _____ Pays _____

Pers. de contact M. Mme Prénom _____ Nom _____

Function _____ E-mail _____

Nombre de collaborateurs sur le POS _____

DISPOSITIONS DCC

Le point d'acceptation DCC s'engage à respecter les articles suivants lors de l'utilisation de la prestation DCC:

1. demander avant chaque transaction DCC à chaque titulaire d'une carte étrangère s'il souhaite payer dans la monnaie de sa carte.
2. s'assurer que le titulaire de la carte puisse payer dans la monnaie valable au siège social du partenaire affilié.
3. placer impérativement et bien en vue toutes les informations DCC concernant le titulaire de la carte.
4. informer, sur sa demande, le titulaire de la carte au sujet de ses droits et de la prestation DCC.
5. informer ses collaborateurs des règles spécifiques à DCC et s'assurer que celles-ci soient mises en pratique.

Le point d'acceptation DCC affilié prend connaissance du fait que le non-respect des dispositions spécifiques à DCC peut entraîner une résiliation immédiate du module de contrat respectivement de la convention complémentaire «Dynamic Currency Conversion (DCC)».

Servez-vous de l'entraînement DCC pour former votre personnel. Le programme audiovisuel regroupe en 10 minutes toutes les informations importantes relatives à DCC. Faites suivre le lien suivant à tous les collaborateurs susceptibles d'être intéressés par des informations sur DCC.

www.six-payment-services.com/dcc-training

Utilisez également l'entraînement DCC pour rafraîchir vos connaissances.

Lieu et date _____ Signature du responsable de la filiale/de la personne en charge des formations*

* Prénom et nom en caractères d'imprimerie: _____

VP-Nr. Partner ID Trainer ID